



Le Tholonet, le 22 novembre 2022

Monsieur le Maire du Tholonet

À

Mesdames – Messieurs les Conseillers
Municipaux de la commune du Tholonet

13 100 LE THOLONET

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la prochaine réunion du conseil municipal est fixée au **mardi 29 novembre 2022 à 19 heures**, salle de l'Ours, 3384 Route Cézanne.

Ordre du Jour :

1. Approbation du règlement de voirie communale,
2. Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) – Approbation des tarifs,
3. Redevance d'Occupation du Domaine Publics – Réseaux Télécommunication – Approbation des tarifs,
4. Attribution d'une subvention au Football Club du Tholonet,
5. Approbation des tarifs des concessions funéraires, du colombarium et des cavurnes,
6. Décision modification n°2 – Budget 2022,
7. Modulation de l'éclairage public,
8. Approbation de la Convention Territoriale Globale de services aux familles 2022-2026 avec la CAF,
9. Création d'un emploi permanent de catégorie B – Modification de la délibération n°23/19 du 29/04/2019,
10. Approbation des contrats d'assurance des risques statutaires,
11. Compte rendu des délégations données par le conseil municipal à Monsieur le Maire au titre de l'article L.2122 du CGCT.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

M. Vincent LANGUILLE